



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON
 300, rue Saint-Patrice, tél : 450-454-4959
 Sherrington, Québec, J0L 2N0 fax : 450-454-5677
 Courriel : info@st-patrice-sherrington.com

INFO-MUNICIPAL NOVEMBRE 2015

OUVERTURE DE LA PATINOIRE –2015-2016

La saison arrive à grand pas. Nous nous affairons à mettre en place nos installations afin de mieux vous servir.

La date d'ouverture sera prochainement annoncée via notre site internet, notre page Facebook et par notre info-municipal. Nous souhaitons être en mesure d'ouvrir la patinoire pour la mi-novembre. Néanmoins, n'oubliez pas que notre patinoire est réfrigérée, ce qui signifie que nous sommes dépendants des températures extérieures.

Vous pouvez déjà préparer vos réservations de patinoire pour vos événements. Veuillez communiquer avec la municipalité pour plus amples informations.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					7 h à 10 h : location possible avec réservation	7 h à 10 h : location possible avec réservation
					10 h à 11 h 30 : Patinage libre seulement	10 h à 11 h 30 : Patinage libre seulement
15 h à 18 h : Hockey libre seulement	15 h à 18 h : Hockey libre seulement	15 h à 18 h : Hockey libre seulement	15 h à 18 h : Hockey libre seulement	15 h à 18 h : Hockey libre seulement	11 h 30 à 15 h : Hockey libre seulement	11 h 30 à 15 h : Hockey libre seulement
18 h à 19 h 30 : Patinage libre seulement	18 h à 19 h 30 : Patinage libre seulement	18 h à 19 h 30 : Patinage libre seulement	18 h à 19 h 30 : Patinage libre seulement	18 h à 19 h 30 : Patinage libre seulement	15 h Surfaceuse	15 h Surfaceuse
19 h 30 à 21 h : Hockey libre seulement	19 h 30 à 21 h : Hockey libre seulement	19 h 30 à 21 h : Hockey libre seulement	19 h 30 à 21 h : Hockey libre seulement	19 h 30 à 21 h : Hockey libre seulement	15 h 15 à 17 h : Patinage libre seulement	15 h 15 à 17 h : Patinage libre seulement
LOCATION POSSIBLE AVEC RÉSERVATION La location de la patinoire selon l'horaire ci-haut est à 110\$/heure					17 h à 22 h : Hockey libre seulement	17 h à 21 h : Hockey libre seulement

DU NOUVEAU CETTE ANNÉE À LA PATINOIRE! Rappel

Les plages horaires de patin et hockey libre est toujours GRATUIT pour les résidents, propriétaires d'immeubles situé sur notre territoire ainsi que pour les jeunes de 12 ans et moins.

Procurez-vous dès maintenant la passe de saison annuelle 2015-2016.

Vous pouvez acquitter les frais d'achat de la passe saisonnière qu'une seule fois et ce, au montant de 60 \$ du début à la fin de la saison et à raison de 30 \$ du 15 janvier 2015 à la fin de la saison. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant. Sans la passe, les non-résidents et ceux n'étant pas propriétaires d'immeuble sur le territoire peuvent tout de même profiter de la patinoire moyennant 5 \$ / passage.

Merci à tous de trainer votre carte d'identité afin de faciliter la tâche des surveillants de la patinoire!

Procédure à suivre : pour se faire, les intéressés doivent apporter une photo du type « passeport » ou une équivalence et remplir le formulaire d'inscription. La municipalité pourra alors vous émettre votre carte d'accès pour vos passages illimités durant le patin libre et le hockey libre. Le formulaire d'inscription est à la page 2.



Inscription à la passe de saison
2015-2016
Patinoire de Saint-Patrice-de-Sherrington

Numéro de passe :

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Ville :	
Code postal :	
Téléphone :	

Information sur le parent, si l'enfant à moins de 18 ans

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Ville :	
Code postal :	
Téléphone :	

Mode de paiement

- Argent comptant
 Chèque
 Passe de saison 60,00 \$
 Passe de mi-saison (après le 15 janvier) 30,00 \$

Signature de l'utilisateur :

Signature du responsable :

Date : _____

EN SIGNANT CE FORMULAIRE, L'USAGER S'ENGAGE À :

1. EXHIBER SA CARTE SUR DEMANDE DES RESPONSABLES DE LA PATINOIRE;
2. GARDER EN TOUT TEMPS SA CARTE LORSQU'IL EST SUR LA PATINOIRE;
3. RESPECTER LES REGLEMENTS ET LES CONSIGNES DE LA PATINOIRE;
4. EN CAS DE PERTE, L'USAGER S'ENGAGE A DEBOURSER UN MONTANT DE 2,00\$ POUR LE REMPLACEMENT DE SA CARTE.

SOIRÉE COCHON BRAISÉ – Nouveauté!

Une soirée cochon braisé se tiendra le 21 novembre prochain, à la salle Louis-Georges-Lamoureux. Ce projet émerge d'une idée citoyenne! La municipalité, en collaboration avec un comité de bénévoles, organisera l'événement. Ce dernier a pour objectif d'amasser des fonds pour notamment munir le terrain de balle d'un filet protecteur. Animation (M. Robert Grenier), humour et danse seront au rendez-vous lors de cette soirée.

Vous pouvez déjà vous procurer les billets, au coût de 35\$, auprès de la municipalité. Quantité limitée. Vente de boissons alcoolisées.



NOUVELLE CONFIGURATION DE LA PENTE À GLISSER!

Il y aura cet hiver une nouvelle configuration de la pente à glisser, nous vous attendons en grand nombre! Venez en profiter!

COMITÉ DES LOISIRS DE SHERRINGTON

Modification des membres du conseil d'administration :

Président : M. Sylvain Tétraut;

Vice-président : M. Simon Pelletier ;

Secrétaire et trésorière : Mme Martine Hébert;

Directeurs : M. Éric Riel, M. André Courchesne, M. Pascal Lévesque et M. Simon Pelletier.

Autres membres : M. Yves Rémillard; Mme Marie-Lyne Landry; M. Jonathan Lucier; M. Benoît Marcil.

La mission principal du nouveau comité est de développer les activités à Sherrington. Suivez-les dans les prochaines publications de l'Info-Municipal!!

FESTIVAL AUTOMNAL 2E ÉDITION

ENCORE UN GRAND MERCI A TOUS POUR AVOIR PARTICIPER A CETTE DEUXIEME EDITION DE NOTRE FESTIVAL. D'AILLEURS, NOUS TENONS A REMERCIER LA FERME CARAVIAS FARM, SITUEE A HEMMINGFORD, POUR NOUS AVOIR OFFERT LES NOMBREUSES CITROUILLES POUR DECORER NOTRE LE SITE.

LES AINÉS DE SHERRINGTON

Pour être membre de la **FADOQ**, vous pouvez contacter la Direction.

L'Équipe se fera un grand plaisir de vous renseigner.

- Mme Georgette Couture, Prés. 450-454-2001
- Mme Solange Leclair, Vice-Prés. 450-454-2352
- Mme Clairette Allard, Dir. 450-454-9055
- M. Réal Bachand, Dir 450-454-9855
- M. Jean-Guy Larose, Dir 450-454-3771
- M. Jean-Guy Devost
- Mme Jacinthe Poupart

Horaire de Novembre

Tous les Lundis:	Jeux
Tous les Mardis	Cartes et Bingo à 13 heures
Tous les Mercredis	Cours de danse de ligne à 13h00 (Centre Cummautaire) / Jeux
Le 7 novembre souper danse	Souper danse à 18 heures (Centre comm.)
Le 14 novembre Soirée Folklorique	
Tous les jeudis whist	Whist militaire à 13 heures

WHIST MILITAIRE : Entrée 8,00 \$ avec lunch. Bienvenue à tous!

NOUVEAU CONCOURS À LA BIBLIOTHÈQUE

Cet automne, votre adresse courriel pourrait être gagnante!

Le réseau BIBLIO de la Montérégie (RBM et ses bibliothèques affiliées) organise un concours au public cet automne. Du 21 septembre au 27 novembre 2015, passez à la bibliothèque et laissez votre adresse de courrier électronique au comptoir de prêt. En complétant votre dossier d'utilisateur et en demandant votre NIP, vous profiterez ainsi de plus de services. Remplissez ensuite le coupon de participation qui vous sera remis à la bibliothèque et courez la chance de gagner un iPad mini! **Le tirage aura lieu le 15 décembre 2015 à la bibliothèque.**

Heure du conte

Prenez bien note des dates suivantes de l'heure du Conte 2015 avec Mme. **Tati et son chat.**

Les samedis **7 novembre, 28 novembre, 19 décembre.**

CLUB DE MINÉRALOGIE

Club de minéralogie pour les jeunes de 9 ans et plus. Le club se rencontrera une fois par mois. Le mardi à 15 :00. Les jeunes pourront venir directement de l'école avec la permission d'un parent. Venez apprendre à identifier les minéraux et à découvrir leur composition. **Inscription Obligatoire.** Les dates sont à déterminer. Informer-vous à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

CLUB DE PHILATÉLIE

Club de philatélie pour les jeunes de Sherrington. Le club se rencontrera une fois par mois le mardi vers 15 :00. Les jeunes pourront venir directement de l'école avec la permission d'un parent. Venez apprendre à commencer, organiser et conserver une collection de timbres. **Inscription obligatoire.** Les dates sont à déterminer. Informez-vous à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

NOUVEL HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

MARDI : 15 h à 18 h

JEUDI : 18 h à 21 h

SAMEDI : 10h à 12h

CALENDRIER MUNICIPAL

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL	Lundi au Mercredi	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30
	Jeudi	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 18 h 30

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL 2015

Lundi	7 décembre	19h00
--------------	------------	-------

CAFÉ AVEC LE MAIRE

Cette année, nous poursuivons les rencontres informelles « Café du maire » afin d'échanger et recevoir des idées en prenant un café ou un jus, de 8 h à 10 h à l'hôtel de ville aux dates suivantes :

Samedi le 7 novembre	Samedi le 5 mars
Samedi le 5 décembre	Samedi le 2 avril
Samedi le 9 janvier	Samedi le 7 mai
Samedi le 20 février	

Au plaisir de vous y retrouver! Daniel Lussier, Maire

SERVICE INCENDIE

HALLOWEEN – Merci à nos pompiers!

Merci au service d'incendie pour leur présence et leur vigilance lors de la fête d'Halloween. Leur participation afin de préserver la sécurité de nos jeunes et des parents est très appréciée.

COUP DE CHAPEAU 2015

Félicitation au pompier de Sherrington pour leur implication au Coup de chapeau 2015, qui a eu lieu le samedi 24 octobre dernier. **16 912 \$ ont été amassés!** Ces 16 912 \$ permettront de faire l'achat en partie d'un appareil d'échographie pour l'urgence de l'Hôpital Anna-Laberge.



MONOXYDE DE CARBONE



Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore. Sa densité est voisine de celle de l'air. Il diffuse très vite dans l'environnement. Le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant très toxique qui, absorbé en quelques minutes par l'organisme, se fixe sur l'hémoglobine.

Tout appareil à combustion peut produire du monoxyde de Carbone (CO) qui se forme lors de la combustion incomplète. La période est souvent fatidique pour un certain nombre de personnes.



Si vous avez un appareil à combustion ou un garage annexé à votre maison, vous devez N'OUBLIEZ PAS... QUAND ON CHANGE L'HEURE, ON CHANGE LA PILE !!!
obligatoirement avoir un détecteur de monoxyde de carbone dans votre maison.



PRÉVENTION DES INCENDIES

Avant de faire votre premier feu de foyer à l'automne, avez-vous pensé à faire ramoner votre cheminée ?

Chaque année, les appareils de chauffage, permanents ou d'appoint, sont la cause de nombreux incendies. Ils sont le plus souvent le résultat d'une installation inadéquate, d'une mauvaise utilisation et du manque d'entretien du système de chauffage ou de la cheminée.

Que ce soit pour augmenter l'efficacité de votre système de chauffage ou pour réduire le risque d'incendie, il n'y a aucune contre-indication à ramoner sa cheminée une fois l'an. Il faut savoir que si l'encrassement d'une cheminée en réduit le tirage, il augmente considérablement les risques d'incendie.

Comment savoir s'il y a encrassement? C'est simple, ne pas prendre de chance et faire ramoner chaque automne sa cheminée. Sinon, la présence régulière ou même occasionnelle d'odeurs de fumée en provenance de l'appareil de chauffage est une indication que le tirage est insuffisant.

La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

Faites ramoner la cheminée par un professionnel **au moins une fois par année** ou à toutes les cinq cordes de bois brûlé si vous utilisez beaucoup votre appareil.



INFORMATIONS AUX CITOYENS

LA GUIGNOLÉE 2015

L'équipe de bénévoles guignolée visitera les foyers du village et de la campagne **SAMEDI LE 5 DÉCEMBRE de 9 :00 à 12 :00 heures** pour la collecte des denrées non-périssables. A ceux qui seront absents et qui souhaitent faire un don, vous pouvez apporter vos denrées au presbytère ou à l'hôtel de ville. Nous tenons à vous remercier pour votre grande générosité.

PANIER DE NOËL

Les familles de Sherrington, dans le besoin, doivent communiquer avec **Sourire sans Fin au (450) 454-5747 et ce jusqu'au 4 décembre.**

La distribution se fera sur rendez-vous le **jeudi 17 décembre** au local optimiste de Sherrington (édifice de la **bibliothèque**), rue des Loisirs de **18 :30 à 20 :00heures.**

ACCÈSD – DESJARDINS **Important!**

Avis aux citoyens qui utilisent le service service AccèsD de Desjardins pour le paiement de leurs taxes foncières ou des permis : il est important d'aller modifier le numéro de matricule dans le dossier fournisseur (Municipalité St-Patrice-de-Sherrington), puisque certains numéros de matricules de propriétés ont changés suite à la Réforme Cadastrale.

URBANISME

CHIEN (**Rappel**)

Selon l'article 10 du Règlement n° 286 relatif aux chiens : Tout propriétaire d'un chien doit, le ou avant le 1^{er} mars de chaque année, le faire enregistrer, numéroter, décrire et licencier, telle licence étant valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Le coût de la licence est de 15 \$ par année.

Selon l'article 8 du Règlement n° 286 : Tout chien circulant dans les rues de la municipalité, sur les places publiques, sur les chemins, et de façon générale circulant à tout endroit autre que sur le terrain de son propriétaire, doit être tenu en laisse n'excédant pas deux (2) mètres de long, à défaut de quoi le propriétaire commet une infraction le rendant passible des sanctions édictées dans le présent règlement ; Tous les chiens doivent être sous le contrôle de leur maître (laisse, clôture, etc.). Si vous voyez un chien errant ou dangereux contactez **Madame Isabelle Robert, Responsable de l'application du règlement et de la vente des licences. La contacter au 514-773-7369.**

DÉPOUILLEMENT DE NOËL



« J'invite tous les enfants de Sherrington de 10 ans et moins à venir fêter avec moi le **Dimanche 13 décembre 2015 à 13h30** au **Centre Communautaire Louis-Georges-Lamoureux.** »

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ADRESSE :

TÉLÉPHONE(S) : () - () -

NOM 1^{er} ENFANT:	ÂGE	G	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>
NOM 2^e ENFANT:	ÂGE	G	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>
NOM 3^e ENFANT:	ÂGE	G	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>
NOM 4^e ENFANT:	ÂGE	G	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>



Pour s'inscrire :

1. En acheminant le formulaire d'inscription au bas de la page à l'adresse suivante : *300, rue Saint-Patrice, Sherrington, J0L 2N0;*
2. En téléphonant au bureau municipal au 450-454-4959.

Les informations requises sont le nom de l'enfant, son âge, son genre, son adresse et son numéro de téléphone. La **date limite** d'inscription est le : 16 novembre 2015. Après cette date, il ne sera plus possible d'inscrire un enfant.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

HORAIRE SAISON HIVERNALE 2016

Dès le 12 novembre 201r, les ordures ménagères seront collectées **aux deux semaines** durant la saison hivernale, c'est-à-dire durant les mois de janvier, février, mars, novembre et décembre.

*****Rappel : la municipalité a des bacs bleus à vendre au besoin à (101,42 \$).*****

(insérer tableau 2015)



PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM – PÉRIODE DE RECUEILLEMENT – OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE;**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2015;**
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2015;**
- 5. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES AJOUTÉS ET À PAYER AU 2 NOVEMBRE 2015;**
- 6. ADMINISTRATION :**
 - 6.1. RÈGLEMENT N° 294 SUR LES ANIMAUX APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ADOPTION;
 - 6.2. RÈGLEMENT N° 295 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ADOPTION;
 - 6.3. RÈGLEMENT N° 296 CONCERNANT LE COLPORTAGE ET LA VENTE ITINÉRANTE APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ADOPTION;
 - 6.4. RÈGLEMENT N° 297 CONCERNANT L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ADOPTION;
 - 6.5. RÈGLEMENT N° 298 CONCERNANT LES NUISANCES APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ADOPTION;
 - 6.6. RÈGLEMENT N° 299 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, PAIX ET ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ADOPTION;
 - 6.7. RÈGLEMENT N° 300 CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ADOPTION;
 - 6.8. DÉPÔT DE LA MISE À JOUR DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX;
- 7. TRAVAUX PUBLICS :**
 - 7.1. RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS D'OCTOBRE 2015;
 - 7.2. RÉAMÉNAGEMENT ET PROLONGEMENT DU TROTTOIR LONGEANT UNE PORTION DE LA ROUTE 219 PHASE I – RÉCEPTION DES ORDRES DE CHANGEMENT ET DÉCOMPTE N° 2;
 - 7.3. RÉAMÉNAGEMENT ET PROLONGEMENT DU TROTTOIR LONGEANT UNE PORTION DE LA ROUTE 219 PHASE II – MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'ARPENTAGE LÉGAL;
- 8. URBANISME :**
 - 8.1. MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE LA ZONE AGRICOLE DÉSIGNÉE. DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE;
- 9. SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE :**
 - 9.1. RAPPORT DES INTERVENTIONS DU MOIS D'OCTOBRE 2015;
- 10. RESSOURCES HUMAINES :**
 - 10.1.
- 11. LOISIRS ET CULTURE :**
 - 11.1.
- 12. DONS ET COMMANDITES :**
 - 12.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DES AÎNÉS DE SHERRINGTON POUR L'ORGANISATION DU BAL EN BLANC;
 - 12.2. APPRENDRE EN CŒUR – DEMANDE POUR L'UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE;
 - 12.3. CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE – DEMANDE DE DONS;
 - 12.4. CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-RÉMI – DEMANDE DE DON POUR LA FONDATION PIERRE-RÉMI NARBONNE;
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS;**
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE.**